



GAZETTE N°35



Chères Varennaises, Chers Varennais,

Les résidences secondaires vont ouvrir leurs volets et nous allons retrouver de nombreux voisins. Varennes s'enrichit chaque année de nouveaux arrivants soit en résidences principales soit en résidences secondaires.

Si les contraintes sanitaires restent levées, les différentes associations vont pouvoir proposer à nouveau des rencontres festives, culturelles etc....

La commune envisage de réunir les habitants qui le souhaitent le 14 juillet 2022 à midi autour d'un repas froid à la salle M. Arland, après la cérémonie au monument aux morts. Le bulletin d'inscription est joint avec les conditions et les dates à respecter.

Vous avez pu observer la présence d'un deuxième employé communal, saisonnier et en emploi aidé, M. David MACIA NAVAS qui complète M. Simon VALLÉE.
Pour toutes les interventions les concernant, veuillez-vous adresser à la mairie uniquement.

Nous remercions les membres de la commission des fleurs ainsi que les habitants qui prennent en charge les plantations de leur secteur.

Les signalements que vous nous faites remonter pour des problèmes que vous constatez dans vos quartiers nous aident et nous vous en remercions.

Nous vous souhaitons de passer un bon et bel été.

Malou Denis, Maire de Varennes sur Amance.

INFORMATIONS

MARPA :

Quelques informations sur l'avancée du projet MARPA. Depuis 1 an, nous avons rencontré plusieurs fois (5 à 7 fois) les référents MSA, le président de la fédération nationale des MARPAS, la participation des adjoints de Varennes, le maire d'Arbigny qui est à l'origine de ce projet, le président et vice-président de la CCSF.

Personnellement, j'ai visité 7 MARPAS allant des plus anciennes aux plus récentes. Régulièrement, j'ai été accompagnée par les personnes citées au-dessus. Ainsi nous avons pu échanger et nous positionner sur l'établissement qui devrait être implanté à Varennes.

Lors de ces visites, nous avons pu prendre connaissance des différentes formes de fonctionnement, de gestions et observer la prise en charge des résidents.

L'étude de faisabilité et de la nécessité de ce style d'établissement est lancée depuis fin mars et ainsi confortera le réel besoin du territoire. Cette étude s'étend sur un rayon de 40 mn autour de Varennes, environ 40/45km.

Le financement de cette étude est géré par MSA service qui la mène. Différents organismes sont sollicités. L'étude sera rendue en octobre 2022 et au minimum 2 réunions seront proposées pour l'analyse des données collectées.

ECOLES DE VARENNES-SUR-AMANCE :

1er Juillet 2022 : Fête des écoles de Varennes, RDV à partir de 18h à l'école, présentation des ateliers par les enfants, jeux, buvette et restauration possible sur place.

MAM :

Nous sommes toujours en recherche de personnes pour la Maison d'Assistantes Maternelles.

Ramassage de métaux :

Pour combler l'absence de la déchetterie mobile, Mme Humbert, Récupérateur de matières métalliques, demeurant 88320 ISCHES passera 2 fois l'an pour ramasser les objets, matériaux avec de la **Ferraille uniquement**. Tous les autres objets resteront devant votre porte et ce sera à vous de les emmener en déchetterie (Bourbonne-les-Bains, Fayl-Billot ou à Montigny-le-Roi).

Date du prochain passage : 29 septembre 2022.

HORAIRES AUTORISES POUR LES DIFFERENTS TRAVAUX PAR LES PARTICULIERS :

(Tonte, travaux de maçonnerie, sciage de bois etc...)

En semaine **de** 9h à 12h et **de** 13h30 à 19h30,

Le samedi **de** 9h à 12h et **de** 15h à 19h

Le dimanche et les jours fériés **de** 10h à 12h.

ASSAINISSEMENT :

Le réseau de collecte des eaux usées n'est pas une poubelle.

Il faut donc éviter que les mauvais gestes perturbent le fonctionnement des équipements. Une fois que l'eau coule au robinet et qu'elle est utilisée, elle devient polluée. Que ce soit pour la toilette, le ménage, la cuisine,.... Nous pouvons limiter notre impact et ne pas compromettre la collecte, le transport et le traitement des eaux usées en observant les bons gestes.

En respectant les bons gestes et en ne prenant pas le réseau d'assainissement pour un « tout à l'égout », vous préservez le fonctionnement des installations.

Les bons gestes :

- **Les huiles alimentaires usagées risquent de se figer au contact de l'eau et de boucher vos canalisations. Il ne faut pas les déverser dans les éviers, ni dans les lavabos, ni dans les toilettes. Stockez votre huile usagée dans des bouteilles puis déposez-les à la déchèterie. Pour une toute petite quantité, vous pouvez verser votre huile usagée dans un petit récipient (ou une petite bouteille vide) que vous jetez dans la poubelle (ordures ménagères).**
- **Les restes des plats et des assiettes peuvent boucher vos canalisations. Les mettre à la poubelle (ordures ménagères) ou dans votre composteur.**
- **Les médicaments ne pourront pas être élimés. Il ne faut pas les jeter ni dans les lavabos, ni les éviers et ni dans les toilettes. Les rapporter en pharmacie.**
- **Les lingettes, serviettes hygiéniques, tampons, préservatifs, cotons tiges, sont des déchets et risquent de boucher les évacuations et créer d'important dysfonctionnement pouvant occasionner des problèmes d'écoulement dans les canalisations. Les jeter à la poubelle (ordures ménagères).**
- **Les produits ménagers et d'entretien : les choisir de préférence biodégradables et ne pas les surdoser.**
- **Les produits de bricolage (peinture, solvants, produits pétroliers, huiles de vidange, ...), les produits de jardinage (engrais, pesticides, désherbants, ...), tous ces produits sont toxiques. Les remettre dans leur emballage d'origine et les déposer à la déchèterie.**

ÉTAT CIVIL

DÉCÈS :

Nous avons enregistré les décès de

- Monsieur MAURON Yves le 21 mai 2022
- Monsieur RONDOT Marcel le 14 juin 2022

Et de

- Madame LAFRAGETTE épouse CARRÉ Marie-Louise le 06 avril 2022 à Messigny-et-Vantoux (21)
- Madame CAILLET Huguette le 24 mai 2022 à La Tour-du-Pin (Isère)



Services et commerces *Les infos utiles*

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Les horaires d'ouvertures sont :

Du Lundi au vendredi : 9h00 à 11h30
Samedi : 8h30 à 11h

SECRÉTARIAT DE MAIRIE

Les horaires d'ouvertures sont :

Le Mardi : 9h30 à 11h30 et 13h30 à 16h30
Le Jeudi : 9h30 à 11h30

En cas d'urgence, s'adresser auprès des personnes suivantes :

- Maire : Mme Malou DENIS - 4 rue du Pâquis - 03 25 90 62 32 ou 06 88 50 01 12
- 1^{er} adjoint : M. Olivier SAUSSOIS - 36 rue Varandelle - 06 09 02 05 94
- 2^e adjoint : M. GRASPERGE Emmanuel - 4 rue Sainte Barbe - 06 75 74 87 93

Le secrétariat de mairie sera fermé du 11 août au 31 août 2022 inclus

CABINET MÉDICAL 19 Place de l'Eglise (à côté du Garage Martinet) :

Dr MIDY Véronique de Fayl-Billot et Dr WINGER Jean-Marc de Neuilly l'Evêque

Permanences du Dr WINGER Jean-Marc : le mardi matin

Pour prendre rendez-vous appeler le cabinet médical de Neuilly l'Evêque au 03 25 84 03 35

Permanences du Dr MIDY Véronique : le mardi après-midi et le jeudi matin

*Pour prendre rendez-vous appeler le cabinet médical de Fayl Billot au 03 25 84 04 11
ou uniquement les jours de permanence à Varennes sur Amance au 03 25 90 62 44*

GENDARMERIE : Tous les mercredis, la gendarmerie de Varennes-sur-Amance est ouverte au public de 14h à 18h.

GARAGE MARTINET : Jean-Marc vous accueille du mardi au samedi

Bibliothèque

La bibliothèque est ouverte en Juillet, uniquement le samedi de 10h à 12h et fermée en Août.

ASSOCIATIONS

ART AU VERT :

Exposition à l'office du tourisme à Bourbonne-les-Bains du 1er au 31 juillet 2022 des tableaux des peintres du secteur.

Ateliers ouverts au public les 9/10 juillet et 23/24 juillet, de 14h à 19h, voir les lieux sur le dépliant.

A Varennes, chez GON et Marie-Claude Chevallereau.



LES PETITS LOUPS 52400 :

Initiation pêche à l'étang : le 3 juillet et 28 août, Voir document joint pour inscription et déroulement de la journée.

Vide- grenier le 21 août : Voir document joint pour inscription et modalités.

En septembre, accueil du matin et du soir. Voir document joint.

Projet Plan mercredi pour diverses activités : sports, cultures etc...

Il est envisagé de mettre en place des séances d'activités physiques pour les enfants de 0 à 6ans, de

6 ans/12ans, adolescents, adultes et seniors dès 65ans ;



ASSOCIATION « LES PETITS LOUPS
52400 »
SECTION PÊCHE



Les responsables de la section pêche, Messieurs Boeglin et Dériot, proposent 2 journées d'initiation à la pêche pour les enfants de 7ans à 12ans.

- Dimanche 3 juillet
- Dimanche 28 août

10 enfants pourront être accueillis à chaque fois.

Programme de la journée :

8h30 : Accueil et distribution de **gilets de sauvetage et cannes à pêche** à chaque enfant. Début de la pêche.

12h : pique-nique offert par l'association

13h30 : reprise de la pêche ou jeux.

16h : goûter offert par l'association.

16h30 : clôture de la journée pêche. Les parents viendront chercher les enfants.

Si un parent souhaite participer à cette journée pour aider à l'encadrement, il devra s'inscrire en même temps que son enfant.

BULLETIN D'INSCRIPTION

NOM DE L'ENFANT :

PRENOM :

AGE :

ADRESSE :

TELEPHONE :

Dimanche 3 juillet

rendre l'inscription : 25 juin

dimanche 28 août

rendre l'inscription:22août

Joindre le règlement de **5€** avec le bulletin d'inscription pour chacune des dates

Entourer la date choisie. Préciser si un parent accompagnera l'enfant.

Au Bar Masqué

Comme de coutume, le Bar Masqué vous propose tabac, gaz, journaux, française des jeux, point Mondial Relay pour les colis, paiement de proximité (factures Trésor Public, amendes), repas.

Ouvertures : mardi, jeudi, vendredi 9h-13h30/17h30-20h30 (fermeture en fonction de la fréquentation)

Mercredi, dimanche 10h-13h30.

Samedi : 10h-13h30/ 17h30 00h00

Dates à retenir

AMICALE ST GENGOULF :

Jeudi 14 juillet 2022 : Buvette lors du repas organisé par la commune

Association « Les Petits Loups 52400 :

Dimanche 21 août 2022 : Brocante

Dimanche 9 octobre 2022 : Loto

Samedi 29 octobre 2022 : Halloween

3 et 4 décembre 2022 : Téléthon

Fleurissement et Embellissement du village

Le fleurissement du village s'étoffe peu à peu. Bon nombre de vivaces ont bien repris ce printemps. Les fuchsias et hortensias le long de l'église poussent gentiment, le massif à côté des benches du cimetière commence à prendre forme, le tour du terrain de boules a déjà des allures de jardin Pour compléter l'existant, les bénévoles de la commission ont planté cette année pas moins de 450 fleurs dans tout le village. Les achats ont été fait pour les plantes annuelles aux serres de Velles et pour les vivaces au lycée agricole de Fayl-Billot.

On a rajouté des jardinières sur les rambardes de la rue Varendelle, complété certains massifs et l'employé de commune à fait un très beau rond en pierre au bout du village. Les pots devant la chapelle ont été agrémenté par de l'osier grâce à la participation de Virginie DUPREZ.



L'entretien de certains parterres sont pris en charge par les bénévoles de la commission, mais nous remercions également Hélène, Manuel et Bernadette pour leur participation. Les autres massifs seront arrosés et désherbés par les employés communaux.

Si vous êtes intéressés pour rejoindre la commission fleurissement ou si vous avez des idées pour rendre notre village encore plus beau, n'hésitez pas à contacter un membre de la commission.



Membres de la commission :

Ans, Myriam, Fatima, Arlette, Michèle, Malou, Laure, Françoise, Ghyslaine





SAINT GENGOUX DE TART-LE-HAUT (Côte d'Or)

La tête et un bras parmi les reliques !

Dans un petit village de Bourgogne, à 20 km au sud-est de Dijon, le village de Tart-le-Haut est fier de posséder des reliques de SAINT GENGOUX.

Depuis 1130 ce village possédait une église dédiée à Saint Pierre-ès-Liens. En 1881, le père Antoine LEJOUR et le père Victor PRUDENT l'appelèrent l'église SAINT GENGOUX. Fin 1882, elle menaçait de s'écrouler, et fut donc désaffectée. La construction d'une nouvelle église fut décidée par l'Abbé F. CHEVALER, curé de Tart-le-Haut.

A cette époque, les églises étaient financées par des souscriptions. Le curé de Tart-le-Haut, F. Chevalier eut l'idée de faire imprimer 5 gravures (images) de Jésus, Marie, St Joseph, Ste Philomène et Ste Gertrude afin de les vendre en grand nombre (un million !) et récolter ainsi l'argent nécessaire à l'achat du terrain (2330F) et la construction de cette nouvelle église (100 000F).

Ainsi la nouvelle église a été puis consacrée le 7 septembre 1891 en présence de Mgr OURY en présence d'une cinquantaine d'ecclésiastiques et dédiée au Sacré Cœur. Ce jour précis, les reliques des martyres sont rapportées de l'ancienne église et scellées dans la pierre sacrée du maître-autel. Ce qui faisait, au Moyen Age, la fortune des églises et déclenchait le mouvement des foules était la possession de reliques.

La particularité de ces reliques (**le crâne et le bras**) c'est qu'elles appartiennent à SAINT GENGOUX !



La tête et le bras de St Gengoux, église de Tart-le-Haut (21).

Saint Gengoux, seigneur de Bourgogne a vécu au VIII^e siècle. Sa légende a donné lieu à au moins trois versions.

Saint Gengoux vivait sous Pépin le Bref (vers 715 – 768). Il était un modèle des vertus chrétiennes. Officier du Roi, il guerroya jusque dans la Frise (Pays-Bas et Allemagne). Pour son malheur, il se maria avec une péronnelle qui se transforma en mégère et le trompa. Gengoux lui assigna résidence dans une de ses propriétés, alors que lui-même se retirait, sans doute à Avot (environ 70 km au Nord de Tart-le-Haut, dans la châtellenie (seigneurie et juridiction d'un châtelain de Saulx (Haute-Saône) annexe de Barjon (Côte-d'Or), (d'après Courtépée, mais controversé). Quoiqu'il en fût c'est dans sa retraite que l'amant de sa femme le surprit une nuit. Saisissant alors l'épée de Gengoux, son rival lui porta un coup si violent qui l'atteignit à la cuisse. La blessure fut mortelle.

D'après d'autres sources, l'épouse infidèle l'aurait elle-même poignardé. Ces faits remontent au 11 mai 760.

Une autre version, plus fantaisiste fait de Gengoux un croisé qui partit en Palestine, avec heaume et cornes sur la tête. Il fut trompé par sa femme et, à son retour, sans tirer vengeance, il offrit sa douleur au Seigneur et lui voua son heaume et ses cornes en ex-voto. (Remarque, les Croisades se sont déroulées de 1095 à 1291, période incompatible avec l'époque de St Gengoux !).

Gengoux fut inhumé à Varennes, au diocèse de Langres. Il fut décrété martyr et invoqué par les maris trompés.

Partout au Moyen-Age, Saint Gengoux était imploré par les époux et épouses trompés, aussi pour guérir les maux de tête.

Or précisément Tart-le-Haut possède la tête de Saint Gengoux. Comment est-elle parvenue ici ? On suppose qu'elle fut soustraite aux invasions normandes et échoua, avec un bras du Saint en ce haut lieu. « En 1463 sous le prieur Etienne du PIN furent solennellement reconnues les reliques insignes de Saint Gengoux ».

Pendant que les chanoines réguliers vivaient en communauté de dépendance de l'abbaye St Etienne de Dijon en 1463, sous le Prieur Etienne du PIN, furent solennellement reconnues les reliques insignes de St Gengoux. Celles-ci furent déposées dans une vieille chasse élevée au-dessus du maître-autel de l'Eglise St Pierre-ès-Liens.

Le chef a été placé dans un reliquaire en forme de buste, du XVIII^e siècle, tandis que le radius et le cubitus furent enfermés dans un autre reliquaire en forme de bras à la main bénissante.

Cachées dans un placard à la Révolution, les reliques échappèrent à la destruction. Après la restauration du culte, elles furent reconnues par des personnes âgées et l'un d'eux précisa qu'au temps des rois le pèlerinage de St Gengoux à Tart-le-Haut attirait plus de monde que la venue de l'évêque en « tournée » de confirmation ... Dans son rapport du 7 septembre 1891, André Guérin, curé-doyen de Genlis, dit : « Ces reliques vénérées de toute antiquité par les peuples du voisinage qui accouraient à Tart, surtout à la fête du 11 mai, ont échappé aux ravages du temps et des révolutions et attendent un reliquaire digne d'elles ».

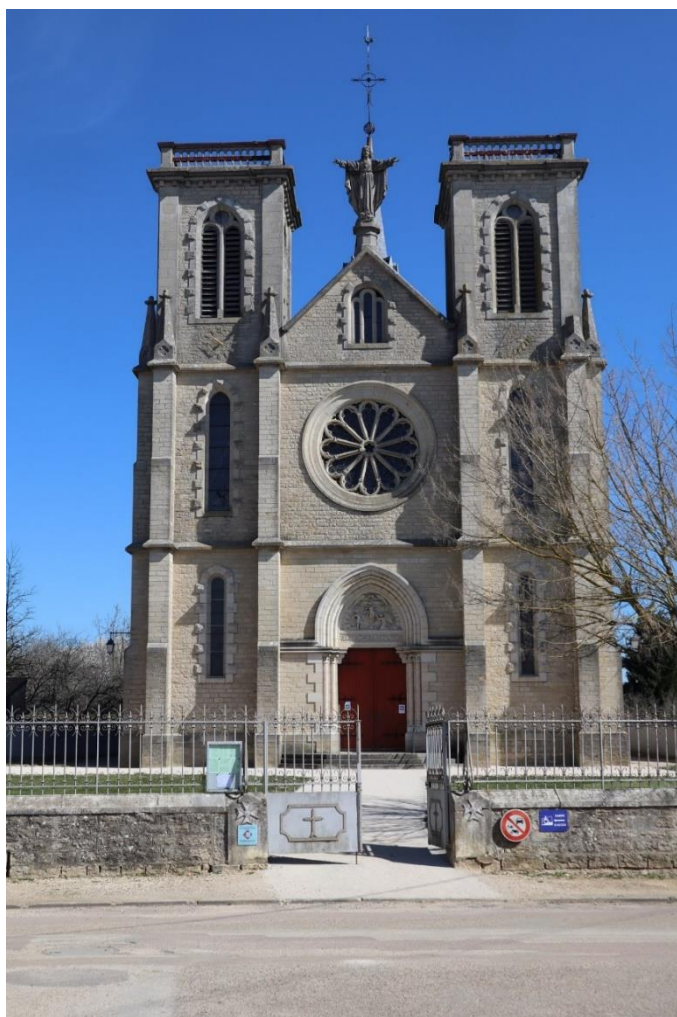
Du Moyen-Age à la Révolution, un pèlerinage très suivi gravissait chaque année la montagne de Tart.

Le crâne de ST Gengoux réintégra le nouveau lieu de culte (église du Sacré Cœur) comme tous autres objets meubles, statues de l'ancienne église. Rappelons que tous les vases sacrés ont été volés par des malfaiteurs en 1866.

Tart a conservé le 11 mai, fête de St Gengoux comme fête patronale avec des manèges, des forains et bal populaire.

D 'après la publication « Il était une fois, Il y a cent ans – Tart-le-Haut, Tart-le-Bas, Tart-l'Abbaye, Echigey. Imprimé en 1991.

Merci à l'Association paroissiale pour la sauvegarde de l'église de Tart-le-Haut.



Nouvelle église Sacré Cœur de Tart-le-Haut

Et c'est reparti pour le marché estival !!

**Tous les mardis
Du 21 juin au 13 septembre**

17h30 / 19h



Cette année, vous trouverez sur la place de l'Eglise :

- Saucissons Le Val d'Ajol et d'Auvergne, Corinne BERNARD
- Jus de fruits et framboises, Mauve et Zherbe
- Miel de l'abeille Vicquoise et œufs de cailles, Famille DEZAN
- Maraîchage – Primeurs, Murielle PERROT
- Gaufres et boissons
- Terrines d'agneau - Légumes secs, Céline CARBILLET (tous les 15 jours)
- Fromages de chèvre, Bernard BERTRANT (tous les 15 jours)
- Plats à emporter réunionnais, Tatiana ASSATI (tous les 15 jours sur réservation au 07-69-39-50-23, menu disponible sur « 974 Léla » Facebook)
- Vannerie, démonstrations par Virginie DUPREZ (à partir du 10 juillet)

La boutique de Natur'Ailes sera ouverte sur les mêmes horaires.

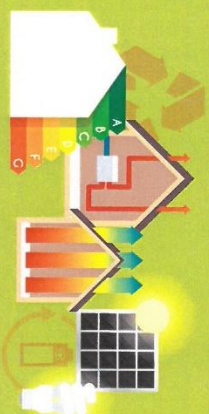
Le marché est également **ouvert aux associations et aux particuliers qui souhaitent partager leurs savoir-faire :**

> Peinture, animation citoyenne, couture . . .

Si vous connaissez d'autres commerçants intéressés, ou si vous souhaitez venir ponctuellement présenter vos savoir-faire ou animer une activité, adressez-vous à : **Mme Mélissande MANZANO au 07 85 55 43 92.**



NOUVEAU SUR LE TERRITOIRE !



EFFECTUEZ DES TRAVAUX DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DANS VOTRE LOGEMENT



- Votre logement n'est **pas confortable** ?
- Il est **énergivore** ? Peut-être **humide** ?
- Vous souhaitez **changer** de système de **chauffage** ?
- Quelles **aides financières** pouvez-vous demander ?

APPELEZ VOTRE ACCOMPAGNATEUR LOCAL ET OBTENEZ
DES CONSEILS GRATUITS ET INDÉPENDANTS

06 76 45 55 70

Il peut vous aider à :

- étudier vos factures d'énergie,
- améliorer le confort thermique de votre logement,
- rechercher les possibilités de travaux d'amélioration énergétique de votre habitat,
- analyser vos devis d'isolation, de ventilation et de chauffage
- vous informer sur les aides financières,
- vous prémunir des arnaques grâce à ses conseils.



VOUS ÊTES PROPRIÉTAIRE OCCUPANT OU
BAILLEUR, LOCATAIRE, FUTUR ACQUÉREUR,
COPROPRIÉTAIRE OU SYNDIC, ARTISAN,
COMMERCANT, PROFESSION LIBÉRALE.



RENCONTREZ VOTRE ACCOMPAGNATEUR
LORS DES PERMANENCES SUR LE PAYS DE LANGRES

(uniquement sur rendez-vous)

- | | |
|---|---|
| ➤ AUBERIVE
le mercredi 9h à 12h | ➤ LE MON TSAUGEONNAIS
(Prouthoy)
le mercredi de 9h à 12h |
| ➤ BOURBONNE-
LES-BAINS
le mardi de 9h à 12h | ➤ LONGEAU
le mercredi de 14h à 17h |
| ➤ CHALINDREY
le mercredi de 14h à 17h | ➤ ROLAMPONT
le mardi de 14h à 17h |
| ➤ FAYL-BILLOT
le mercredi de 9h à 12h | ➤ VAL-DE-MEUSE
le jeudi de 14h à 17h |
| ➤ LANGRES
le vendredi de 9h à 12h | |

CONTACTEZ-NOUS

Grégoire OGER

Accompagnateur en rénovation énergétique de l'habitat

06 76 45 55 70

renovation-energetique@pays-langres.fr



NAUR'AILES - CALENDRIER DES ÉVÈNEMENTS 2022

NAUR'AILES - CALENDRIER DES ÉVÈNEMENTS 2022			
AVRIL			
	20 avril	Ateliers des savoirs-faire locaux	Tresser avec toutes sortes de saule
MAI			
	07 mai	Les ateliers Natur'oplantes 14h-17h	Alimentation locale, saine et de saison en lien avec la naturopathie
	07 mai	Ateliers des savoirs-faire locaux 14h-17h	Créer des meubles en palettes avec « Bois debout »
	14 mai		Forger avec Cœur de Forge
	15 mai		Prendre soin de soi par le yoga / Brigitte Guyon
	21 mai	Les ateliers Natur'oplantes 14h-17h	Fleurs de Bach/gestion des émotions
	29 mai	Journées avec les plantes 10h-17h (repas compris)	Gourmandises de la nature : sirops et gelées de plantes, confits, bonbons...
JUIN			
	04 et 05 juin	Autres événements (en accès libre)	Rendez-vous aux jardins à 15h /Visite commentée sur les Techniques de jardinage au naturel
	12 juin	Ateliers des savoirs-faire locaux 14h-17h	Rencontrer les abeilles avec « Méliss'ô'miel »
	19 juin	Journées avec les plantes 10h-17h (repas compris)	Cuisine sauvage, du pré à l'assiette
JUILLET			
	03 juillet	Les ateliers Natur'oplantes 14h-17h	Stress, anxiété et plantes accompagnatrices / fabrication d'une teinture mère
	23 juillet	Journées avec les plantes 10h-17h (repas compris)	Herboristerie familiale /composer sa trousse de secours
	30 et 31 juillet	Autres événements –dès 14h (en accès libre)	Festival Trans'Missions dès 14h / Ateliers, visite du jardin, repas aux plantes, bal folk
AOUT			
	06 août	Journées avec les plantes 10h-17h (repas compris)	Cosmétiques artisanales
	15 août		Hydrolathérapie, de la distillation au remède
	20 août		Essences féminines
OCTOBRE			
	09 octobre	Les ateliers Natur'oplantes 14h-17h	L'art de la tisane
	22 octobre	Journées avec les plantes 10h-17h	Bébé nature
	23 octobre	Autres événements (en accès libre)	Troc graines et plantes de 10h à 17h
	25 octobre	Ateliers des savoirs-faire locaux 14h-17h	Pâtisser sans gluten avec « le pain de Jérôme »

Vide greniers

VARENNES SUR AMANCE

DIMANCHE 21 AOÛT 2022

SALLE M. ARLAND- PLACE DE L'EGLISE-PARKING.

L'association « les petits loups 52400 » organise son 2^{ème} vide greniers . Il est possible d'accueillir de nombreux stands. N'hésitez pas à prendre contact pour tous les renseignements que vous souhaitez pour votre participation. L'association propose buvette, sandwiches, frites.

Emplacements 1€/m MINIMUM DE 5 mètre. Entrées GRATUITES. Pour les inscriptions, veuillez prendre contact au: Tel : Mme DENIS : 03 25 90 62 32 ou 06 88 50 01 12 DU 09 JUIL AU 6 AOÛT. mail : malou52denis@hotmail.fr

Tel : M. LANDRU : 07 80 30 12 80. mail : bernard.landru@outlook.com

LE REGLEMENT DOIT ETRE JOINT A L'INSCRIPTION POUR QU'ELLE SOIT RETENUE

LE MONTANT DE LA RESERVATION VOUS SERA RENDU LE MATIN A VOTRE ARRIVEE ;

COUPON DE RESERVATION

INSCRIPTION AU VIDE GRENIERS DIMANCHE 21 AOUT 2022

NOM -PRENOM :

ADRESSE :

TELEPHONE :

EMPLACEMENT : ml x 1€ =

ADRESSE MAIL :

PROFESSIONNELS :

Numéro de votre carte :

Date de la délivrance :

Délivré par :

PARTICULIERS :

Carte d'identité ou passeport ou permis de conduire :

Numéro :

Délivré par :

Date de délivrance

MAIRIE DE VARENNES SUR AMANCE



Madame, Monsieur,

A ce jour, les contraintes sanitaires sont levées et ainsi nous pouvons organiser le repas à l'occasion du 14 juillet.

Au programme : apéritif, buffet froid, fromage, dessert suivi, dans l'après-midi, possibilité de jeux (jeux de cartes, pétanque).

Ce repas sera gratuit (hors boissons) pour les résidents de Varennes-sur-Amance et aura lieu le 14 juillet 2022 à 12h30 à la salle Marcel Arland. Une buvette sera sur place pour les boissons.

Il est, par ailleurs, possible de convier des membres de la famille ou amis d'autres villages.

Le tarif pour les personnes extérieures au village est défini comme suit : 16€ /adulte ; 8€/enfant de 6 à 12 ans ; gratuit pour les moins de 6 ans.

Les personnes ne souhaitant pas assister au repas sont, bien entendu, les bienvenues l'après-midi, n'hésitez pas à nous rejoindre.

Pour permettre au mieux à la commune d'organiser cette manifestation, nous vous demandons de remplir le bulletin d'inscription suivant et de le déposer en mairie (ou boîte aux lettres) **IMPERATIVEMENT avant le 4 juillet 2022 inclus**.

La commission et le comité des fêtes et cérémonies et le Conseil Municipal

Nombre d'adulte(s) du village : Gratuit Nom et prénom :.....

Nombre d'enfant(s) du village : Gratuit

Nombre d'adulte(s) extérieur (s) au village : x 16€ =

Nombre d'enfant(s) de 6 à 12 ans : x 8€ =

Nombre enfant(s) moins de 6 ans : Gratuit

Total : €

Merci d'adresser le règlement à l'Amicale Saint Gengoulf (qui sera reversé sous forme de don à la commune)